



En ce moment je travaille sur :

Le problème de l'insécurité routière.

Une mission d'information a été créée à l'Assemblée sur le sujet, et j'en ai été élu vice-président. La récente controverse qui a opposé, à propos des radars, le Gouvernement à des membres de sa majorité doit servir de leçon : sur un dossier aussi passionnel, il revient à chacun de se déterminer, en toute sérénité, selon le seul intérêt général. Seize finistériens sont déjà morts sur les routes depuis le début de l'année. C'est dire si nous devons user de tous les leviers disponibles pour lutter contre cet effroyable fléau.

La réforme de nos services de renseignements.

J'ai présidé pendant un an un groupe de travail sur la question, ce qui m'a amené à rencontrer de nombreux professionnels œuvrant dans ces structures. J'en conclus que la réforme du renseignement initiée par N. Sarkozy a trop souvent conduit à sacrifier les règles du contrôle démocratique sur l'autel de l'efficacité. Il faut parvenir à concilier ces impératifs divergents, dans l'intérêt même des services. Le rapport est téléchargeable sur le site de la Fondation Jean Jaurès.

J'ai récemment voté :



Pour la poursuite de l'intervention des forces militaires françaises en Libye. Le Gouvernement a sans doute manqué de réactivité dans cette affaire, et fait preuve a contrario d'une certaine précipitation une fois qu'a été arrêté le principe de l'opération. Mais celle-ci est désormais lancée, et doit donc être menée à son terme. Ne nous leurrions pas, toutefois. Cet épisode militaire n'est qu'une étape, pas en fin en soi. Une fois que les canons auront cessé de tonner, l'essentiel restera encore à accomplir – l'instauration en Libye d'un Etat de droit.

Contre le projet de loi sur le nombre des conseillers territoriaux. Déjà invalidé deux fois par le Conseil constitutionnel, il ne semble pas mieux armé, dans sa troisième mouture, pour éviter une nouvelle censure.

Comment ainsi justifier qu'un conseiller territorial du Limousin représente 8 049 habitants, contre 37 854 en Ile-de-France ? Et puis, alors que deux autres projets de loi relatifs à ces fameux conseillers attendent depuis 2009 sur le bureau du Sénat, n'eût-il pas été plus sage de constituer un « paquet » comprenant ces trois textes apparentés ?





Je viens d'interpeller le gouvernement :

Nathalie Kosciusko-Morizet,

Ministre de l'Ecologie, concernant la teneur d'un projet de décret relatif à la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole, sur lequel l'UFC-Que Choisir a attiré mon attention. Il se traduirait, s'il était adopté, par une augmentation des apports d'azote au sol de 25 à 30 % ! J'indique à la ministre que ce serait perçu comme une provocation en Bretagne, où se mène une lutte sans merci contre la prolifération des algues vertes.

Luc Chatel,

Ministre de l'Education nationale, sur la situation dramatique de l'enseignement catholique breton. Depuis six ans, celui-ci, en moyenne, perd 1 % de ses enseignants mais gagne 0,3 % d'élèves, et le point de rupture est proche. La réussite de notre modèle éducatif doit beaucoup à la vitalité des deux réseaux d'enseignement public et privé, moins concurrents que complémentaires. J'invite L. Chatel à préserver leurs intérêts dans le cadre du budget 2012.



Les ministres m'ont répondu :

Bruno Le Maire,

Ministre de l'Agriculture, à propos de la décision du Gouvernement de suspendre le dispositif d'aide à la modernisation des serres maraîchères. Celui-ci, me laisse entendre le ministre, est victime de son succès, et il conviendrait dès lors d'envisager un mécanisme plus sélectif. A mon sens, le problème résulte plutôt de la faiblesse de la dotation consentie – 5 millions d'euros par an contre 63 en Espagne ! Comment rester compétitif dans ces conditions ?

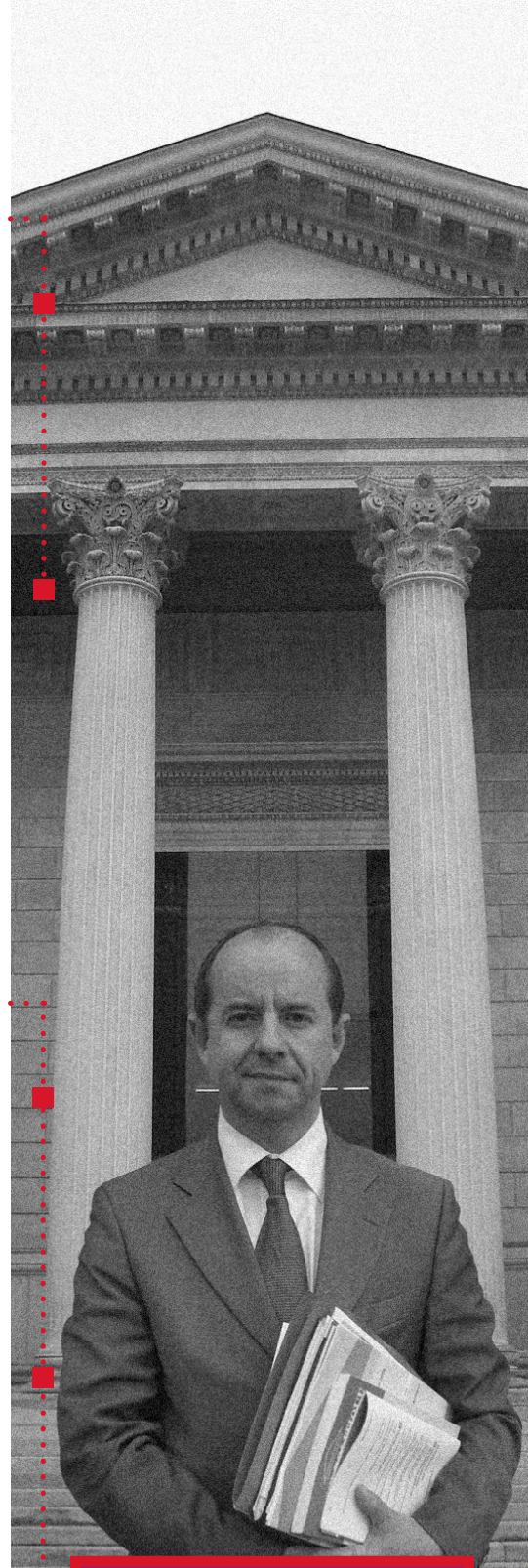
Gérard Longuet,

Ministre de la Défense, sur l'hommage rendu au mois d'octobre 2010 à l'école des troupes aéroportées de Pau au colonel Pierre Château-Jobert, ancien chef de l'OAS condamné à mort avant d'être gracié en 1968. G. Longuet n'en éprouve nul embarras : ce soldat n'était-il pas compagnon de la Libération et commandeur de la Légion d'honneur ? Les mérites de la veille rachètent donc les turpitudes du lendemain... Inquiétante conception de la justice.

Patrick Ollier,

Ministre chargé des relations avec le Parlement, concernant la date d'inscription à l'ordre du jour du projet de loi sur les syndicats et les administrateurs de biens. L'examen était prévu pour juin 2010 et nous attendons toujours ! Le ministre me fait savoir que le texte fait l'objet de dernières discussions au niveau interministériel. Espérons donc que celles-ci ne s'éterniseront pas, tant il importe de mettre un terme rapide à l'opacité qui règne dans ce secteur d'activité.

**Toutes les réponses sont disponibles auprès de mon secrétariat :
contact@urvoas.org ou 02 98 95 69 80**



LES COORDONNÉES DE MON SECRÉTARIAT

8/10, Place de la Tourbie,
29000 Quimper.
Tél. : 02 98 95 69 80
Fax. : 02 98 95 01 30

Mail
contact@urvoas.org

Blog personnel
www.urvoas.org

Blog parlementaire
<http://assemblee.blogs.liberation.fr/urvoas/>

MES COLLABORATEURS :

- À Quimper, le secrétariat est assuré par Morgane Conan. Renée Fily s'occupe des interventions individuelles (renee.fily@urvoas.org) et Alain Tanguy des dossiers de la circonscription (syndicats, associations, collectivités) (alain.tanguy@urvoas.org).
- À Paris, Nicolas Vignolles prépare et suit les débats de la commission des lois (jjurvoas@assemblee-nationale.fr).